

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 15 octobre 2025

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
500, boulevard René-Lévesque Ouest,  
5e étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4287-2024 phase 2 – Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025 / DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS CORRIGÉE DU ROÉÉ (N/D 1001-161-2)**

Chère consœur,

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) a déposé sa demande de paiement de frais dans le dossier en rubrique, sous la cote C-ROÉÉ-0034.

Une erreur s'est glissée dans les adresses des personnes identifiées. L'adresse de M. Jean Plamondon, coordonnateur externe, devrait se lire : 1821 place Dutrisac, Montréal, QC, H4L 1G1. Le ROÉÉ soumet ainsi, jointe à la présente lettre, une demande de paiement de frais corrigée.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Gabrielle Champigny*

par : Gabrielle Champigny, avocate

GC/ya

p.j. : Demande de paiement de frais corrigée

c.c. (courriel seulement)  
Me Philip Thibodeau et Me Marie Lemay-Lachance, Énergir  
Énergir, dossiers règlementaires  
Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ  
Coordination du ROÉÉ